

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille vingt, le vingt-six novembre, les membres du Comité Syndical se sont réunis à GARLIN, sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21
En exercice	21
Présents	19
Dont suppléants	1
Dont représentés	0
Votants	19
Dont pour	19
Dont contre	0
Dont abstention	0
<i>Date convocation : 19/11/2020</i>	

Membres présents :

Mme AMARE Mélanie, Mme BITAILLOU Françoise, M. CANIZARES Yann, M. COUET-LANNES Patrick, M. DARBO Nicolas, Mme DUFRECHE Marie-Hélène, Mme DUPLANTIE Marie-Claude, M. GUIRAUT Jean, M. LABROSSE Pierre, M LAHORE Jean-Paul (suppléant de Mme LARROUDE Jacqueline, excusée) Mme LORENZETTO-MARTINEZ Stéphanie, Mme MAILLE Julie, Mme MAILLOT Marie-Christine, M. MICHEL Dominique, Mme PLANTE Michèle, Mme POUBLAN FAIXO Sandra, Mme RODRIGUES Catherine, Mme UCHAN Samantha, Mme VOEGELI Noémie

Etaient excusés :

Mme FERRANDO Chantal, Mme LARROUDE Jacqueline, M LESCOLLE Grégory

Secrétaire de séance : Mélanie AMARE

N°2020 G2 – FINANCES : EMPRUNT COURT TERME 24 MOIS

RAPPORT

Madame la Présidente expose au Comité Syndical la nécessité de contracter un emprunt « courte durée » dans le cadre de la réalisation de l'Espace Jeunes de GARLIN.

Cet emprunt permettra de couvrir sur une période de 24 mois le préfinancement des subventions attendues via la DETR, la CAF des Pyrénées Atlantiques et le FEADER.

Seul le Crédit Agricole a répondu favorablement dans les termes demandés et Madame la Présidente expose la proposition :

Montant : 180 000€ (cent quatre-vingt mille euros)

Durée d'amortissement du prêt : 24 mois

Amortissement : in fine (Intérêts payables au trimestre)

Taux fixe proportionnel annuel : 0,90%

Frais de dossier : 400,00€

TEG : 1.05%

Ce financement pourra être remboursé en partie ou totalement avant le terme sans frais.

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

APPROUVE la proposition du Crédit Agricole

AUTORISE Madame la Présidente à signer le contrat de prêt et tout document relatif à cet emprunt

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,

**SYNDICAT DES ÉCOLES
DE LA RÉGION DE GARLIN
64330 GARLIN**

Michèle PLANTE